

MARATHON DE PROGRAMMATION 2025 SUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CONCERNANT GEO.CA

ACCORD DE PARTICIPATION

Ressources naturelles Canada (RNCan), par l'entremise du Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre (CCCOT) et de GoGeomatics Canada (GoGeomatics), a le plaisir de vous accueillir au *Marathon de programmation sur le renforcement de la résilience concernant GEO.ca* (le « marathon de programmation »).

Le marathon de programmation est régi par le présent accord de participation (l'« accord »). En participant au marathon de programmation, vous (le « participant ») acceptez de respecter le présent accord. Il s'agit d'un accord légal et contraignant entre le participant et Sa Majesté le Roi du Canada, représenté par le ministre de Ressources naturelles du Canada et agissant par l'intermédiaire du Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre, qui a été approuvé par le commanditaire de Geolgnite 2025, GoGeomatics Canada.

Le concept de marathon de programmation est généralement compris comme étant un exercice orienté vers la communauté, dans lequel des personnes ou des équipes de deux personnes mettent en valeur leurs aptitudes techniques, leurs compétences et leur expérience professionnelle dans un esprit d'apprentissage, pour trouver et communiquer la solution d'un problème et la production d'un résultat utile.

Veuillez noter que les règles et stipulations suivantes s'appliquent aux personnes participantes.

Règles

Les personnes participantes doivent être âgées d'au moins 18 ans et résider légalement au Canada pour pouvoir participer.

Les inscriptions seront acceptées par RNCan selon le principe du premier arrivé, premier servi. Le nombre maximum d'inscriptions au marathon de programmation est fixé à 30. Si on atteint 30 inscriptions, RNCan gèrera une liste d'attente et informera les personnes inscrites sur cette liste au fur et à mesure que des places se libèrent.

Les personnes participantes doivent être actuellement inscrites dans un établissement postsecondaire reconnu au Canada.

Le marathon de programmation se déroulera dans un environnement virtuel et non dans un lieu physique. Le processus d'inscriptions sera accessible dès le 13 mars 2025 à minuit et il prendra fin le 24 mars 2025 à 23 h 59. On pourra s'inscrire à l'aide d'un lien disponible sur le site Web de Geolgnite (<https://geoignite.ca/>) et les personnes participantes seront redirigées vers l'accord de participation et le formulaire d'inscription sur [Microsoft Forms](#). Seules les personnes participantes inscrites qui ont rempli le présent accord pourront participer au marathon de programmation.

Après la clôture des inscriptions, un courriel sera envoyé le 26 mars 2025 à toutes les personnes participantes inscrites au scénario sur le défi à relever dans le cadre du marathon de programmation (le « scénario sur le défi à relever »).

Les personnes participantes disposeront d'un mois à compter de la date de diffusion du scénario sur le défi à relever pour élaborer leur solution. Le 23 avril 2025 à 23 h 59 marque le délai imposé pour soumettre les projets. Les participants peuvent travailler seuls en tant que particulier (le « particulier ») ou

en équipes de deux (2) personnes tout au plus (les « équipes »). RNCAN n'attribuera pas d'équipes. On peut choisir son équipe ou celle-ci peut être formée de façon organique.

Les personnes participantes sont responsables de leurs propres ordinateurs ou portables, de leur connexion Internet et de tout logiciel ou outil supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin pour solutionner le scénario sur le défi à relever.

Les personnes participantes doivent développer et soumettre des méthodologies, des applications ou des produits en rapport avec le scénario sur le défi à relever. Les personnes participantes devront soumettre leur solution finale sous la forme d'une présentation vidéo de 3 à 5 minutes enregistrée sur écran et accompagnée d'une voix hors champ ou d'une description écrite dans la langue officielle de leur choix. La vidéo peut être une présentation, une démonstration ou les deux, afin de démontrer et de décrire efficacement la solution. Les personnes participantes doivent inclure le code source et les applications développées. Les personnes participantes peuvent inclure tout lien pertinent vers leur solution dans le cadre de leur présentation. Les présentations doivent être livrées en formats vidéo (MP4, MOV) et PDF et téléchargées sur [Google Drive], avec une confirmation du téléchargement envoyée à la boîte courriel du CCCOT (geoinfo@nrcan-nrcan.gc.ca).

Pour développer leur solution, les personnes participantes se connecteront à GEO.ca et devront utiliser les données de sources ouvertes sur GEO.ca. Elles peuvent également utiliser tous les outils disponibles sur GEO.ca. Le(s) jeu(x) de données utilisé(s) dans la solution doit(vent) être mentionné(s) dans la présentation vidéo.

Les personnes participantes sont libres d'utiliser d'autres outils/logiciels pour la schématisation ou la visualisation de données en plus de GEO.ca. Ces outils doivent être des licences et des logiciels ouverts (pas de Copyleft).

En soumettant une proposition dans le cadre du marathon de programmation, chaque personne participante déclare et garantit que la proposition ne viole aucune loi en vigueur ni aucun droit de propriété intellectuelle (PI) d'un tiers.

Tous les éléments relevant de la propriété intellectuelle produits dans le cadre du marathon de programmation seront la propriété des personnes participantes (propriété intellectuelle émergente). Chaque personne participante accepte par la présente de rendre toute la PI émergente accessible au public et accorde à RNCAN le droit de copier, de modifier, de publier, de traduire, d'adapter, de distribuer ou d'utiliser de toute autre manière l'information sur tout support, mode ou format, à toute fin légitime. Mentionnons notamment le droit de mettre à la disposition du public toute propriété intellectuelle qui en découle et de mettre à la disposition de tous les résultats dérivés de manière ouverte, sous réserve de tout accord de licence relatif aux données d'entrée. Les présentations et soumissions des personnes participantes doivent faire mention du nom des membres de l'équipe et des innovations mises au point. RNCAN évalue les moyens de « publier » ou de communiquer ces présentations finales de manière à ce que les personnes participantes de l'équipe soient reconnues comme les visionnaires des innovations mises au point.

Toutes les données fédérales sur GEO.ca sont régies par la License du gouvernement ouvert – Canada, tandis que les jeux de données provinciaux et territoriaux sont fournis en vertu de leurs Licences du gouvernement ouvert respectives ou de licences Creative Commons. Les données ouvertes disponibles sur GEO.ca pour ce marathon de programmation sont soumises aux conditions de licence établies par les fournisseurs de données, qui peuvent inclure des conditions visant notamment le fait de préciser qui sont les auteurs. À ce titre, les personnes participantes acceptent de se conformer à toutes les licences applicables régissant les données ouvertes accessibles pendant le marathon de programmation et de les utiliser uniquement aux fins du marathon de programmation pour générer de la PI en émergence.

Les présentations seront évaluées par un comité de sélection du CCCOT. Les trois premières personnes et/ou équipes retenues seront informées de leur réussite avant le 12 mai 2025. Les résultats du marathon de programmation feront l'objet d'une présentation de 45 à 60 minutes, virtuellement ou en personne, à la conférence Geolignite (la « conférence ») qui aura lieu le lundi 12 mai 2025. La présentation sera ouverte au public et portera sur les sujets suivants :

- une introduction de 15 minutes présentant le concept et l'objectif du marathon de programmation;
- des présentations de 10 minutes par chacun des trois premiers particuliers et/ou équipes qui démontreront leurs solutions;
- l'annonce de la personne ou de l'équipe gagnante à la fin de la séance.

La conférence se tiendra au Centre de conférences et d'événements d'Ottawa, 200, chemin Coventry, Ottawa (Ontario) K1K 4S3. Les personnes participantes qui ont été invitées à faire une présentation (les trois premiers finalistes à titre de particuliers ou d'équipes) sont responsables de leur participation en ligne ou en personne à la conférence et sont responsables de leur propre transport aller-retour ainsi que de tout déplacement nécessaire pendant la période du marathon de programmation pour développer leur solution. La participation à la présentation des résultats est gratuite.

La participation au marathon de programmation est gratuite.

Le Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre accordera des prix liés à ce marathon de programmation. Les trois finalistes en tant que particuliers et/ou équipes recevront chacune des billets pour la conférence Geolgnite 2025, ce qui leur permettra d'avoir accès à l'ensemble du programme. Elles recevront également chacune une carte murale de l'Atlas du Canada spécialement sélectionnée ainsi que d'autres cartes.

La personne participante comprend que la présentation des résultats à la conférence Geolgnite 2025 peut être photographiée, filmée, enregistrée, etc. Elle accorde par la présente à RNCAN et à GoGeomatics le droit d'utiliser, ou de s'abstenir d'utiliser, son nom et/ou son image dans toutes les séquences et publications liées au marathon de programmation, soumises de la manière ou dans les médias que RNCAN ou GoGeomatics jugent appropriés, sans examen ni approbation de la personne participante, et ce, sans compensation. En participant au marathon de programmation, les personnes participantes acceptent que leurs données personnelles recueillies sur ce formulaire soient utilisées aux fins du marathon de programmation et de la communication des nouvelles du marathon de programmation.

En aucun cas, RNCAN ni GoGeomatics ne seront responsables des dommages directs, accessoires, indirects, spéciaux ou consécutifs liés au marathon de programmation ou au présent accord. Les personnes participantes indemniseront et dégageront de toute responsabilité RNCAN et GoGeomatics, ainsi que leurs dirigeants, employés et mandataires, à l'égard des réclamations, pertes, dommages, responsabilités et dépenses (y compris les honoraires raisonnables d'avocats et d'autres professionnels) qu'ils engagent ou subissent, ou que l'une d'entre elles engage ou subit, en rapport avec le marathon de programmation ou le présent accord, ou qui en découlent.

RNCAN a le droit d'annuler ou de suspendre le marathon de programmation avec ou sans préavis et pour quelque raison que ce soit. RNCAN n'est pas responsable des dommages ou des inconvénients causés par l'annulation ou la suspension du marathon de programmation.

Tous les litiges, réclamations et causes d'action liés au marathon de programmation ou le présent accord doivent être résolus individuellement, sans recours à une quelconque forme d'action collective. Le présent accord est régi et interprété conformément aux lois en vigueur dans la province de l'Ontario. Si, pour quelque raison que ce soit, une disposition du présent accord est jugée inapplicable, cette disposition de l'accord sera mise en application dans toute la mesure du possible afin de respecter l'intention des parties, et le reste du présent accord restera pleinement en vigueur.

Toutes les personnes participantes acceptent de se conformer au code de conduite suivant :

- Nous attendons de toutes les personnes participantes qu'elles coopèrent afin de garantir un environnement sûr pour tout le monde.
- Le marathon de programmation s'engage à offrir une expérience sans harcèlement à tout le monde, indépendamment du genre, de l'identité et de l'expression de genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'apparence physique, de la taille, de la race, de l'ethnie, de la nationalité, de la religion, de la participation antérieure au marathon de programmation ou de l'expérience en informatique.

- Le harcèlement des personnes participantes au marathon de programmation ne sera pas toléré.
- La consommation d'alcool, de cannabis et/ou de substances illicites lors des résultats de la présentation de Geolgnite ne sera pas tolérée.
- Le langage et les images de nature offensante sont interdits.
- Les personnes participantes acceptent, en cas de non-respect de ces règles, que RNCan puisse les sanctionner ou les expulser du marathon de programmation sans que la personne n'ait droit à une quelconque compensation ni à des dommages et intérêts.

En signant ci-dessous, la personne participante accepte les conditions du présent accord.

Pour la personne participante :

Nom légal complet : _____

Affiliations (par exemple, école, programme d'études) : _____

Titre : _____

Signature

Date

Pour RNCan :

Nom : _____

Titre : _____

Signature

Date